



ÉCOLE DE PILOTAGE

ENTRAÎNEMENT

BAPTÊME DE L'AIR



Bilan de l'opération « B.I.A. 2020 »

en partenariat avec



Val de Liveenne



TOTAL



Fédération Française Aéronautique



et avec le soutien des communes de

**Marcillac/Val de Liveenne, Blaye, St Savin, Cadillac en Fronsadais, Cavignac,
Cartelègue, Cézac, Reignac, St Christoly, Civrac de Blaye, Courpignac,
Chamouillac, St Martin d'Ary, Montendre, Cercoux.**

AVANT-PROPOS

La crise sanitaire de la COVID19 et les mesures sanitaires restrictives qui ont été mises en vigueur à partir de la mi-mars 2020 ont fortement impacté le déroulement de notre action de formation et de préparation à l'examen du Brevet d'Initiation à l'Aéronautique (BIA).

Cependant, grâce l'engagement de tous nos bénévoles, nous avons pu remobiliser les candidats qui sont venus travailler et réviser à l'aéroclub durant les vacances scolaires et même durant le mois de septembre.

Les efforts de tous ont été récompensés par un taux de réussite exceptionnel à l'examen final : 76 reçus sur 90 présents le jour de l'examen, soit 84.44% de lauréats !



HISTORIQUE

Fin 2014, l'**Aéroclub Marcillac Estuaire (ACME)** s'est engagé dans une opération de grande envergure pour promouvoir le **Brevet d'Initiation à l'Aéronautique (BIA)**. Un grand nombre d'établissements scolaires du Nord Gironde et Sud Saintonge a été contacté. Les membres bénévoles de l'Aéroclub porteurs de ce projet se sont donnés pour but d'accompagner des élèves de collèges et lycées qui ont la maturité dans la préparation aux épreuves de ce diplôme et de les amener à réussir l'examen. 53 élèves ont été présentés à l'examen de la session 2015 avec 71% de réussite. En 2016, 87 se sont portés candidats avec 91,30% de réussite. En 2017, ils furent 100 pour 84% de réussite. En 2018, 131 élèves sont présentés avec un taux de réussite de 70 %. En 2019, 78 candidats avec un taux de 79,48% de réussite. Cette année 2020, 90 candidats se sont présentés à l'examen avec un taux de 84,44% de réussite.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Le B.I.A. est pour les jeunes candidats une ouverture sur le milieu de l'Aéronautique pouvant favoriser l'accès à de nombreux métiers pour leur avenir. Ce diplôme délivré conjointement par le Ministère de l'Education nationale et le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du développement durable et de la Mer, en charge des Transports, sanctionne une culture générale dans le domaine de l'aéronautique et de l'espace pouvant être acquise dans les établissements scolaires mais aussi au sein d'un aéroclub partenaire (ACME dans notre cas). L'enseignement est assuré par des enseignants ou des instructeurs titulaires de Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Aéronautique (CAEA).



Les jeunes peuvent appréhender les sensations du pilotage par le biais des vols « découvertes » effectués au cours de la formation B.I.A. avions et ULM.



Ils pourront par la suite s'inscrire à l'école de pilotage de l'ACME pour passer l'Autorisation de Base Lapl (ABL) puis la Licence de Pilote d'avions légers (LAPL) et/ou la Licence de Pilote Privé (PPL). Pour cela une équipe pédagogique a été mise en place et les tarifs ont été étudiés au plus bas pour **rendre accessible à tous ce qui semble pour beaucoup inabordable**. Le club va investir dans l'achat d'un ULM pour diversifier l'offre de formation avec la possibilité de passer le brevet ULM.

DE NOMBREUX COURS ORGANISÉS ET UNE BONNE ASSIDUITÉ MALGRÉ LES CIRCONSTANCES SANITAIRES DIFFICILES.

Les quatre premiers modules d'enseignement se sont déroulés au CFM de Reignac (que nous remercions pour le prêt de ses locaux). Le nombre de candidats étant important, nous avons doublé les journées de cours.

Les cours sont donnés de 9h à 17h, voire 16h par jour de beau temps pour permettre d'effectuer les vols de découverte BIA. **Malheureusement il a fallu interrompre les cours en présentiel avec la mise en place du premier confinement du pays à la mi-mars à cause de la crise sanitaire de la Covid 19.**

Histoire : 09 ou 16 novembre 2019 (assuré)

Météo : 07 ou 21 décembre 2019 (assuré)

Aérodynamique : 11 ou 18 janvier 2020 (assuré)

N.S.R. : 01 ou 08 février 2020 (assuré)

Connaissance des aéronefs : reporté en visioconférence le 22 avril

Anglais : reporté en visioconférence le 13 juin



L'anglais est un module optionnel mais qui est bien utile parfois pour obtenir l'examen ou une mention. Toutefois la maîtrise de l'anglais est primordiale dans le milieu aéronautique.

Un stage de révisions d'une semaine qui était prévu en avril **a dû être annulé.**

Grâce à l'engagement de nos formateurs bénévoles, durant toute l'année scolaire, des cours complémentaires de préparation à l'examen sont externalisés dans différents établissements :

7 cours étaient prévus au collège Emile Durkheim de Peujard sous la responsabilité de Hugo Rambeau, accompagné de Christian Auzolat et de Francis Menrath, pour les candidats issus de ce collège et les candidats des collèges Léon Drouyn de Vérac, Ste Marie, La Garosse de St André de Cubzac, Val de Saye de St Yzan de Soudiac ainsi que les Lycées Cousteau général /pro et Ste Marie de St André de Cubzac. Nous en avons fait 4 sur les 7 prévus.

Au collège Jacques Prévert, à Bourg sur Gironde, Alain Roy a dispensé sur plusieurs mercredis, des cours BIA aux candidats de cet établissement.

En partenariat avec le Lycée J Rudel de Blaye, des cours ont été dispensés les mercredis après-midi par M. Philippe Touzet responsable de cet atelier et par M. Christophe Edme. Des partenariats ont été conclus également avec les collèges Vauban et Jeanne d'Arc de Blaye pour permettre aux élèves de ces établissements de suivre eux aussi des cours de préparation au BIA.

Le BIA est proposé en option au collège Duménieu de Montendre dès la 5^{ème} en initiation et en 4^{ème} pour la préparation à l'examen par M. Xavier Coulange, responsable de l'atelier Sud Charente Maritime.



SOCRATIVE. Une première cette année, nous avons investi financièrement et humainement dans une méthode pour les QCM en ligne. M. Christian Auzolat en est le principal administrateur.

M. Thierry Alladaye, qui est un de nos instructeurs avions, propose aux BIA qui le souhaitent une expérience sur simulateur professionnel pour 20€ dans ses locaux basés à l'aéroclub de Libourne. Un très bon retour d'expériences nous a été fait.

Le club de planeurs de Saucats, propose aux familles du BIA la possibilité de voler pour 50€ sur RDV.



La visite du musée de l'Aéronavale de Rochefort a dû être annulée et nous proposerons à ceux ou celles qui le souhaitent de venir avec les candidats de 2021 (Visite prévue le 2 avril 2021)

La formation de préparation physique et psychologique de M.Eric Farineau n'a pas pu être mise en place, malheureusement. Elle aurait pourtant été très utile pour nos nombreux candidats pour qui ce fut leur premier examen.

Sur la plate-forme, des pilotes viennent rencontrer les candidats au BIA et leur expliquer le fonctionnement de leurs aéronefs. Ce fut le cas notamment avec les propriétaires et pilotes d'un motoplanneur.

Nous n'avons pas pu proposer la semaine de stage mais tous les mardis de juillet et août ont été consacrés au BIA. Des journées ludiques de mise en pratique des connaissances acquises sous forme de préparation de navigations. Les scénarii étaient conçus pour couvrir une partie de chaque module, et la journée était souvent terminée par un QCM utilisant la solution Plickers. Ces journées étaient également utilisées pour effectuer les vols découverte des jeunes et des adultes présents.



Les candidats au BIA et **leur famille** ont été invités le 25 juillet et le 8 août par les membres du club d'Aéromodélisme « Les Albatros » pour passer ces journées avec eux. Au programme, de l'enseignement, du simulateur et des vols pour découvrir la maniabilité et la mise en pratique de ce qui est acquis.

Les membres du club ont toujours été à nos côtés et ont proposé aux BIA de venir tous les dimanches matin de 9h à 12h, en fonction de la météo bien sûr. Cette proposition reste valable tout au long de l'année, pour les BIA de 2020 et aussi ceux des années précédentes et à venir.

La date de l'examen ayant été repoussée au 30 septembre 2020, des révisions supplémentaires ont été proposées dès la rentrée scolaire aux candidats, les quatre week-ends qui précédaient l'examen. Les CAEA se sont mobilisés tous les samedis et dimanches de 10h à 17h. Un grand merci à tous.

Le décalage de la date de l'examen nous a posé plusieurs difficultés :

- La scolarité de certains élèves dans un autre établissement scolaire avec changement de secteur voire d'académie, change forcément le lieu de centre d'examen. Merci au rectorat du Poitou-Charentes et de Bordeaux pour leurs conseils et leur indulgence,
- La date de validité des cartes d'identité,
- Comment garder les candidats motivés jusqu'au bout ? Certains ont lâché dès le confinement, d'autre à l'annonce de la date de l'examen en septembre. Ils se sentaient prêts en juin, mais travailler jusqu'en septembre a été difficile et les vacances d'été ont été l'occasion pour certains de passer à autre chose,
- L'organisation des révisions et l'apport d'informations aux familles quant à l'organisation de l'examen.



Examen final le 30 septembre 2020 → Deux centres examens : **St André de Cubzac** : Collège La Garosse / **Montendre** : Collège Samuel Duménieu.

Merci aux principaux de collège qui ont fait les démarches nécessaires pour ouvrir leur établissement à tous les candidats du Nord Gironde et du Sud Charente-Maritime.

Des rencontres formatrices et enrichissantes...

Formation « DRONES »

Au CFM, la présentation des droits et non droits face aux dangers a été présentée en décembre lors du module « météo » Par M. Sébastien Decraenne et M. Jean-Louis Giroux. Cette Période a été choisie car à la veille de Noël, elle a pu susciter des idées de cadeaux qui seront plus judicieuses et réfléchies après nos informations fournies sur le sujet.

A l'aéroclub, deux jours de formation pour obtenir la partie théorique de l'autorisation de piloter un drone de + 800g. Le 22 février ou le 7 mars 2020.

La manipulation d'un drone aurait dû se faire lors du stage du mois d'avril à l'ACME avec M. Jean-Louis Giroux, qui est télépilote professionnel et formateur en la matière.



Les nouveaux diplômés de la formation « Drones »

Voir aussi la rubrique « Drones » sur le site web de l'aéroclub (acme.web.fr). Il est à noter que la réglementation changera en janvier 2021.

Beaucoup de candidats mais des difficultés pour maintenir la motivation jusqu'à l'examen durant la longue période trouble de la crise sanitaire.

- 110 candidats au départ, dont 18 parents, 8 frères et sœurs de candidats d'années antérieures, 6 frères et sœurs, 9 extérieurs (candidats scolarisés dans des établissements sans conventions avec nous) parfois venant de loin comme Bordeaux, Nice ou Toulon.
- 2 ont arrêté la formation pour cause de déménagement et ont poursuivi ou pas dans leur nouveau lieu de résidence.

Nous comptons donc pour la session 2020, **108 candidats**.

- 2 ont arrêté pour raison de santé et peuvent, s'ils le souhaitent, revenir pour la session 2021
- 2 ont arrêté par manque d'intérêt et nous ont prévenus de leur décision pendant le confinement.
- 2 de nos jeunes pilotes en instruction ont passé le BIA pour obtenir leur ABL. Le niveau de théorique qu'apporte le BIA étant quand même faible, leurs instructeurs de vols font le nécessaire pour compenser le manque de connaissances.

Adultes – parents, frères ou sœurs des duos gagnants 100% de réussite.

Nous avons été frustrés de ne pouvoir apporter à ce contingent la même chose cette année que les années précédentes (suppression du stage), conscients que certains allaient décrocher. (Fin juillet, 2 candidates du collège de Montguyon ont décidé de ne pas passer l'examen, tout comme les 2 de Montlieu La Garde)

Nous gardons un sentiment d'inachevé, même si nous estimons avoir tout donné. L'équipe de bénévoles a terminé épuisée, mais heureuse des résultats.

RÉSULTATS A L'EXAMEN

Rectorat Poitou-Charentes :

Résultats des candidats charentais du Sud-Saintonge inscrits et coachés par l'ACME

- 29 candidats
- 23 présents à l'examen (6 abs)
- **19 admis, dont 14 avec mention**
- 4 refusés

Soit 82,60% de réussite (supérieure à la moyenne de réussite de l'académie 75 %)

Rectorat Gironde : 76,80% et Aquitaine 75,96%

Résultats des candidats nord-girondins inscrits et coachés par l'ACME

- 75 candidats
- 67 présents à l'examen (8abs)
- **57 admis, dont 47 avec mention**
- 10 refusés

Soit 85,07% de réussite (supérieure à la moyenne de réussite de Gironde 76,80% et de l'Aquitaine 75,96%)

Globalement, nous obtenons un taux de réussite de 84,44% ce qui est exceptionnel vu les circonstances difficiles et particulières de cette année 2020.

Il est à noter que de nombreux candidats ont obtenu des mentions : 63 sur 76 reçus!

De plus, comme ce diplôme a été le seul à avoir été passé dans des conditions normales, il n'en aura que plus de valeur.

CAEA :

Seul M. Thierry Alladaye a réussi l'examen, tous les autres (3) se représentent en 2021.

Félicitations à toute l'équipe de formateurs, aux candidats et leur famille, l'investissement et le travail, cela paye.

La remise des diplômes est un moment qui nous tient à cœur et pourtant nous sommes dans l'incapacité de l'organiser. Le plus probant pour l'instant sera de donner le diplôme à ceux ou celles qui le souhaitent et cumuler les 2020 avec les 2021.



1^{er} vol d'un jeune diplômé du BIA 2020 avec un pilote instructeur, Hervé Clarival.

3 jeunes sont inscrits à l'école de pilotage, 3 attendent la fin du confinement, nous espérons que d'autres seront intéressés.

Conclusion

Au cours de cette année 2020 très particulière (crise sanitaire de la COVID19), toute l'équipe bénévole de l'ACME s'est fortement investie pour encadrer, former et soutenir les candidats dans leur projet de formation. La mise en place et le suivi de l'opération « BIA » a nécessité beaucoup d'administratif et de nombreuses heures de travail. Pour ce millésime 2020, 16 établissements scolaires se sont engagés dans cette action. L'Education Nationale, la Fédération Française Aéronautique (FFA), les parents de certains candidats, les jeunes eux-mêmes, des élus, l'AMSA (Aéronautique en Milieu Scolaire Aquitain), les intervenants extérieurs et les bénévoles de l'ACME dont les pilotes avions et ULM, ont de nouveau permis d'offrir une formation de qualité et d'obtenir un beau succès, et surtout d'apporter des connaissances utiles à tous les candidats, admis ou non à l'issue de l'examen.

Avec un recul de plusieurs années, nous pouvons maintenant constater qu'environ 30% de nos élèves diplômés ont trouvé leur voie grâce au BIA et ont orienté leur cursus scolaire vers des études scientifiques en lien avec des carrières du milieu aéronautique aussi bien civil que militaire. L'engagement dans le BIA a été pour eux une révélation et le diplôme a souvent été déterminant pour leur permettre d'accéder à certaines filières particulières de formation professionnelle.

Quant aux retombées sur l'Aéroclub, nous enregistrons d'année en année des inscriptions de « jeunes BIA » en école de pilotage. Nous avons déjà formé une vingtaine de jeunes pilotes qui ont obtenu au moins une qualification (Brevet de Base, ABL, LAPL ou PPL complet).

Fait à Marcillac le 1^{er} novembre 2020

Le Président : Christian PERRET

Aéroclub MARCILLAC-ESTUAIRE

Aérodrome

33860 MARCILLAC

Tél : 05 57 32 40 50

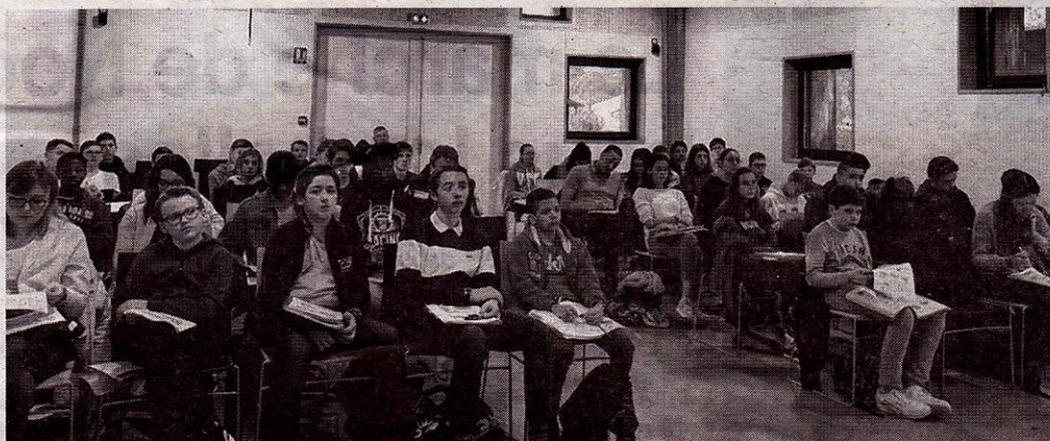


La PRESSE en parle...

MARCILLAC

Le BIA redécoule pour 111 passionnés

Le deuxième groupe d'inscrits au Brevet d'initiation à l'aéronautique a assisté à ses premiers cours pour notamment affiner sa culture générale.



La reprise des cours à Reignac. © D.R.

Les 111 inscrits au BIA, brevet d'initiation à l'aéronautique, ont été répartis en deux groupes afin de permettre une meilleure organisation. 10 élèves arrivent du collège de Montendre, un de Montlieu auquel il faut ajouter un parent, cinq de Mirambeau et 14 de Montguyon avec en plus un parent. Les premiers cours ont été donnés dans les locaux du centre de formation de Reignac le 16 novembre.

Dans le collège de Montendre, des cours de BIA sont donnés par Xavier Coulange (assistant d'éducation) le mardi après midi de 14h30 à 16h30 pour les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}. Deux heures le jeudi matin sont aussi consacrées aux élèves de 5^{ème} qui passeront leur BIA en deux ans. Le simulateur de vol est opérationnel au collège.

Certains partenariats entre collèges permettent aux élèves de suivre des cours complémentaires. Des cours sont aussi dispensés à l'aéroclub le samedi et le dimanche. Il y a cinq semaines de révision entre le stage et l'examen. 16 établissements forment des élèves au BIA, les collèges de Saint André de Cubzac (2), Peujard, Cagnac, Vercac, Bourg/Gironde, Montendre, Montlieu, Montguyon, Mirambeau, Blaye, Saint Ciers/Gironde et Bordeaux. Lycées : Blaye, Saint André de Cubzac (2).

Le BIA existe depuis 52 ans mais c'est la sixième année à Marcillac

Qu'est-ce que le BIA ? C'est une ouverture pour les jeunes candidats au milieu de l'aéronautique pouvant favoriser l'accès à de nombreux mé-

tiers. Diplôme national délivré par l'éducation nationale et agréé par le ministère des transports, cet examen sanctionne une culture générale dans le domaine de l'aéronautique et de l'espace. Il est ouvert aux jeunes à partir de 13 ans (ou en classe de 4^{ème}).

Le BIA se compose de plusieurs modules : l'aérodynamique et la mécanique du vol, la connaissance de l'avion, la météorologie, la réglementation et la sécurité de la navigation, l'histoire de l'aéronautique et de l'espace. L'enseignement est assuré par des enseignants ou des instructeurs titulaires du CAEA (Certificat d'Appétit à l'Enseignement Aéronautique). Les cours sont dispensés au Centre de formation de Reignac (33) et ont lieu un samedi par mois. ■

N.F.

VAL-DE-LIVENNE

Un brevet qui peut ouvrir des horizons



Le BIA a été expliqué aux parents. PHOTO P.R.

Cette année, ils sont 111 inscrits (dont une trentaine de Charentais-Maritime, des extérieurs, certains de Bordeaux), inscrits à la formation au Brevet d'initiation aéronautique (BIA) dispensée par les bénévoles de l'Aéroclub Marcillac Estuaire (Acme). Une formation réalisée en partenariat avec l'Éducation nationale et la Fédération Française Aéronautique (FFA).

« Le BIA est un diplôme d'État délivré par le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en charge des Transports et de l'Éducation nationale. Depuis 2015 à ce jour, plus de 460 jeunes ont été formés », décrit Marie-Christine Roy-Contencin, cheville ouvrière du projet. Le programme du BIA comporte des no-

tions sur l'histoire de l'aviation, la météorologie, les principes du vol, les différents types d'aéronefs, les consignes de sécurité et de navigabilité. En bonus, un vol est aussi proposé. Cette année, les candidats vont de la classe de quatrième au BTS, et la présence de 16 parents. Le diplôme est une ouverture vers un monde que beaucoup croient réservé à une élite.

Manque de professionnels

« Le BIA peut ouvrir des horizons pour une filière à laquelle on ne pense pas forcément », assure Valérie Chaubénil, élue en charge des associations. « C'est un des nombreux secteurs en manque de professionnels formés », explique le président de l'Acme Chris-

tian Perret en citant en exemple le cas des motoristes. « Un moteur d'avion doit être refait au bout de 2 400 heures de vol, et il n'en existe que quatre en France ». Un secteur aussi qui attire la jeunesse : de 240 candidats par an, on est passé à 1 200 par an sur l'académie de Bordeaux. Les dirigeants de l'Acme croient au développement de la plateforme de l'aérodrome pour y dispenser des formations aux divers métiers de l'aéronautique.

« Il n'y a pas que de la vigne, des asperges et une centrale nucléaire », estime Marie-Christine Roy-Contencin en conclusion de l'intervention destinée à expliquer le BIA aux parents.

Philippe Rucelle

Le BIA pour découvrir l'aviation

MARCILLAC. Le BIA (brevet d'initiation aéronautique) est une proposition originale faite aux collégiens ou lycéens girondins et charentais passionnés d'aviation : elle permet de suivre durant un an des cours de culture aéronautique pour décrocher un diplôme mais surtout, de rencontrer des professionnels et parfois aussi, de vivre un premier vol en cockpit



Les candidats avant la première session

Photo Aéroclub Marcillac Estuaire

A bordable mais pas facile, il demande de l'investissement au vu de tout ce qu'il faut apprendre.

D'où la valeur de ce diplôme, qui demande du courage pour préparer un diplôme en dehors de sa scolarité ainsi que du sérieux et de la rigueur.

111 candidats pour la formation 2019-2020

Une convention a été signée entre le ministère de l'Éducation nationale et la Fédération française aéronautique, d'une part et l'ACME (Aéroclub de Marcillac

Estuaire) et les établissements scolaires du secteur haut-girondin, d'autre part pour former les candidats à l'obtention du BIA. « Depuis 2015, plus de 460 jeunes ont été formés », souligne Marie-Christine Roy-Contencin, cheville ouvrière du projet.

111 candidats (d'un âge minimum de 13 ans) se sont inscrits pour suivre la formation dispensée au CFM de Reignac et à l'aérodrome de Marcillac-Montendre à raison de 5 journées (9h à 19h) pour évaluer, renforcer les connaissances et rencontrer toutes sortes de professionnels de l'aéronautique afin de

préparer l'examen qui aura lieu en mai 2020. Ces 111 prétendants sont scolarisés dans seize établissements scolaires différents : 13 en collèges (quatre en Charente-Maritime et neuf en Haute-Gironde) et trois en lycées.

La formation a débuté les 9 et 16 novembre par l'histoire de l'aéronautique et de l'espace, thème principalement enseigné par Arnaud Eyquem, une véritable encyclopédie humaine, qui lui-même se prépare au CAEA, certificat aptitude enseignement aéronautique avec deux autres candidats, Sébastien Jacques et

Estelle Durant.

Outre ce premier sujet, le programme du BIA recouvre une formation théorique : aérodynamique et mécanique du vol, connaissances de l'avion, météorologie, navigation, sécurité des vols, facteurs humains et une formation pratique : vol découverte avec un instructeur qualifié et aussi approche des activités aéronautiques au travers de visites.

Pour obtenir l'examen, le candidat doit obtenir 50 bonnes réponses sur 120.

Jean-Luc Duclos

MONTENDRE

Initiation à l'aéronautique, un brevet porteur

La sélection 2020 des candidats au brevet d'initiation à l'aéronautique (BIA) a commencé. 111 élèves se sont inscrits pour suivre la formation dispensée par l'aérodrome Marcillac/Montendre (ACME) pour se préparer à l'examen qui aura lieu en mai 2020.

Les candidats proviennent de 16 établissements scolaires différents, quatre en Charente-Maritime et neuf en nord Gironde. La formation a commencé les 9 et 16 novembre par l'histoire de l'aéronautique et du spatial, animée par Arnaud Eyquem, véritable encyclopédie humaine sur ce sujet. Six thèmes vont être étudiés à raison d'un par mois. Les modules se feront au CFM (Centre de formation des métiers) de Reignac (33) et à l'ACME.

Pour les élèves, ce diplôme représente un investissement réel car ils doivent le préparer en dehors de leur scolarité. Pendant la première semaine des vacances de printemps, ils passeront cinq jours à évaluer, renforcer leurs connaissances et rencontrer toutes sortes de professionnels. À chaque fois que le temps le permettra, des vols en avion et en ULM seront proposés.

Le BIA est un diplôme d'état délivré conjointement par le ministère de la Transition écologique et solidaire, chargé des transports, et par celui de l'Éducation nationale. Il peut ouvrir des horizons sur des métiers qui manquent aujourd'hui de professionnels.

Catherine Ormel



Ce diplôme sera un plus sur le CV des élèves. PHOTO C. O.

L'aérodrome de Montendre - Marcillac se déconfiné

L'activité reprend peu à peu. Les examens du BIA et du CAEA auront lieu le mercredi 30 septembre.



L'aérodrome prépare les pilotes dès le collège. © C.O.

Pendant le confinement, les membres du Conseil d'administration de l'aérodrome ont été autorisés à régulièrement contrôler les locaux, le terrain et la piste, le tout devant rester fonctionnel.

Toutes les activités de vols ont été suspendues mais Bernard Trigéard, en charge de la mécanique, a continué à veiller sur l'entretien des avions et Hugo Rambeau les a fait tourner.

Le président du club Christian Perret et le chef pilote Hervé Clarinval orchestrent le déconfinement afin de mettre en place tout ce qui est nécessaire en matière de sûreté sanitaire. Dès le 11 mai, les besoins en maté-

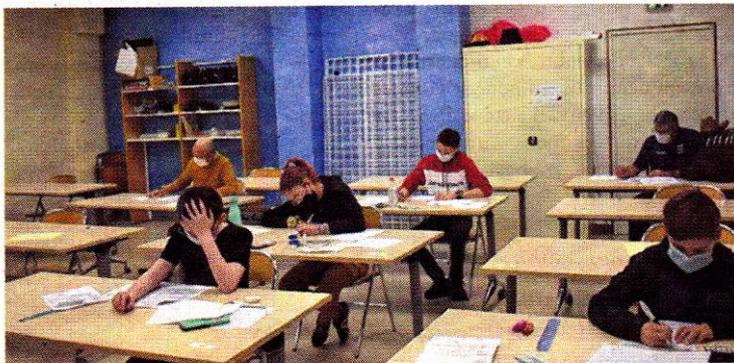
riel ont été listés et un protocole a été établi. Des travaux vont être nécessaires. A partir du 18 mai, la météo le permettant, les vols des pilotes expérimentés et en solo ont pu reprendre mais les vols restent non ouverts au public. Pour les 110 candidats au BIA (Brevet d'initiation Aéronautique) et les 4 candidats au CAEA (Certificat d'aptitude à enseigner), l'examen prévu le 20 mai a trouvé sa nouvelle date : mercredi 30 septembre.

Un soulagement pour les formateurs et encadrants qui ont fait au mieux pour poursuivre la formation à distance. ■

C.O.

Obtenir un premier diplôme dans l'aéronautique

Le 30 septembre, le collège Samuel-Duménieu a accueilli des examens liés au pilotage.



Aux cinq sujets s'ajoute un module d'anglais facultatif. © C.O.

Pendant trois heures, le 30 septembre, l'établissement s'est transformé en centre d'examen du BIA et du CAEA. 43 candidats, collégiens, lycéens et même adultes ont planché sur cinq domaines différents : histoire de l'aviation et de l'espace, connaissance des aéronefs, aérodynamique, météorologie, navigation/sécurité et réglementation des vols. Un module d'anglais est également proposé, mais il reste facultatif. Tous ont été préparés par l'aéroclub de Montendre/Marcillac et celui de Jonzac.

L'examen prévu le 20 mai a été repoussé à cause de la crise sanitaire et les instructeurs ont dû s'adapter, trouver tous les moyens pour maintenir les acquis et assurer la formation. A Montendre, tous les moyens de visio ont été utilisés.

Des exercices ont été organisés

Tous les mardis au mois de juillet et au mois d'août, des exercices ludiques ont été organisés comme des vols en avion ou en ULM. En sep-

tembre, des week-ends de préparation ont également été organisés. Les deux instructeurs de Jonzac, Daniel Rauturier et Alain Perrier ont fait le maximum aussi pour aider leurs quinze candidats.

Xavier Coulange, assistant d'éducation au collège, passionné d'aviation, a fait de même pour les dix élèves de son établissement. Le BIA est un diplôme de l'Education nationale, le premier niveau théorique pour devenir pilote.

Il est mis en œuvre en pleine coordination avec la Direction Générale de l'Aviation Civile et le Conseil National des Fédérations Aéronautiques et Sportives.

Ce mercredi, devant sa copie, chacun a eu une bonne raison de passer l'examen. Aymeric, 13 ans, de Montendre pense à son avenir d'ingénieur aéronautique : « *Cela va m'aider pour entrer dans une école* ». Lenaelle, 15 ans, de Clérac veut juste « *essayer d'obtenir un diplôme* ». Quant à Philippe de Mérignac (33), il est venu pour passer le CAEA et devenir instructeur. ■

C.O.

Une ambiance vintage pour faire revivre les ailes anciennes

Un rassemblement de passionnés d'avions anciens à l'aéro-club Montendre Marcillac (33).

Compte tenu de l'annulation de toutes les manifestations aériennes et meetings, l'association Vol rétro dont le président est Alain Roy a décidé d'organiser un rassemblement dimanche 19 juillet entre amis passionnés d'ailes anciennes.

Une première édition qui a réuni 92 participants. Ils ont pu admirer et voir voler 38 machines, biplans, avions à trains classiques, autogires. Vol rétro, installé à l'aérodrome Montendre Marcillac, compte 14 adhérents dont quatre propriétaires de biplans. Ces avions sont des répliques des années 1920. Celui d'Alain Roy est un avion anglais de 1916, le Kiebitz. Il sert habituellement à des baptêmes de l'air, des balades, meetings et cérémonies. Pour compléter le côté vintage, un bénévole de l'aérodrome, Christian Auzolat, photographe,

avait invité des pin-up pour faire des shootings. Fanie, Géraldine et Aurélie (de gauche à droite sur la photo) ont donc servi de modèles.

Aujourd'hui l'aérodrome est une véritable plate-forme multi-activités. Il y a une école de pilotage d'avions et de drones, dirigée par Jean-Louis Giroux, un club d'aéro modélisme avec Stéphane Lambert. L'école de pilotage prépare au brevet de base, aux licences de pilote privé et d'avion léger. En partenariat avec les collèges et lycées de la région, l'aéro-club prépare aussi au BIA (Brevet d'initiation à l'aéronautique) et au CAEA (Certificat d'aptitude à l'aéronautique). ■

C.O.

A gauche deux Miss Gironde, Charlotte (2019) et Mélanie (2018).
© C.O.



Haute Gironde
Vendredi 6 décembre 2019

Haute Gironde

9

Les élèves du BIA apprennent à voler sur un simulateur

MARCILLAC. Dans le but de finaliser le projet pédagogique consistant à proposer un outil de complément d'apprentissage de l'aéronautique aux élèves inscrit à l'examen du BIA (Brevet initiation aéronautique), l'aéroclub de Marcillac Estuaire a signé un accord avec la société Hexagon Flight Corporate afin d'initier les élèves au pilotage



Simulateur de vol ALX chez « Hexagon Flight Corporate » Photo DR

Le BIA est un examen et sa préparation est avant tout théorique. Mais le domaine technique de l'aéronautique et de l'espace ne sépare jamais la théorie de la pratique.

Sans être systématique, la découverte du vol par des vols d'initiation peut faire partie de la formation BIA. Un simulateur est un outil informatique qui permet d'apprendre à piloter. Ceux qui passent le BIA ne sont pas obligés de s'entraîner sur les simulateurs mais c'est fortement recommandé.

Thierry Alladaye, ex-médecin urgentiste, pilote privé, est l'instructeur en charge de la formation

sur simulateur au sein d'Hexagon Flight Corporate basé à l'aérodrome d'Artigues-de-Lussac, à proximité de Libourne.

C'est dans des locaux flambant neufs qu'il accueille les élèves inscrits à l'examen du BIA. « Les simulateurs de vol comme l'ALX sont à la pointe du progrès car ils permettent de se former sur des classes d'avion monomoteur, bimoteur, bi-turbo, jet ou médium

jet. L'ALX est équipé d'un vrai moteur d'avion et les sensations de vol en sont plus qu'exactes. »

Écran panoramique

La cabine comporte toutes les commandes d'un véritable cockpit. L'appareil est capable de reproduire les tableaux de bord et les sensations de pilotage d'une dizaine de modèles d'avion différents.

À l'extérieur se déploie un écran géant panoramique pour une vision à 220 degrés. Le simulateur y projette des environnements en trois dimensions qui reproduisent tous les aéroports d'Amérique du Nord et d'Europe, dans toutes les conditions météo possibles.

Ce fameux simulateur permet de simuler des vols sur tous types d'appareils et avec des environnements différents. En appuyant sur quelques boutons, on change rapidement la météo, l'heure de la journée ou tout autre détail. Tout comme les commandes se changent rapidement pour passer d'un bimoteur à un jet en quelques minutes à peine.

En résumé, un outil non negli-

geable qui est proposé aux élèves, inscrits à la formation BIA pour 20€ pour 45 minutes. Cette opportunité unique permet de se projeter l'espace d'une séance dans la vie d'un pilote de ligne.

Vaincre la peur de l'avion

Parallèlement, Hexagon Flight Corporate propose aussi des séminaires de gestion du stress en vol. Les sessions pour vaincre la peur de voler sont précisément conçues pour aider les gens à dépasser leur angoisse de voyage en avion.

« Avec les récents incidents dans l'aviation, nous constatons de plus en plus la demande pour ce type de séminaire. Nous avons mis en place un séminaire de haute qualité avec un suivi psychologique lors de la simulation du vol », indique Thierry Alladaye.

Lors de ce séminaire de 5 heures, les participants suivent une préparation avec des explications de déroulement d'un vol et l'analyse de leurs craintes par un psychologue.

Jean-Luc Duclos

MARCILLAC

Une cérémonie pour décerner des brevets d'initiation à l'aéronautique à 76 candidats

Samedi dernier, avec la remise des diplômes du brevet d'initiation à l'aéronautique (BIA) il y avait foule à l'aérodrome de Montendre-Marcillac. La députée Véronique Hammerer, la présidente de la CdC de l'Estuaire (CCE) et marraine de l'aéroclub Marcillac Estuaire (ACME) Lydia Héraud étaient accompagnées d'élus de Charente Maritime et de Gironde. Des représentants des Centres d'information et de recrutement des forces armées (Cirfa) marine de Rochefort, et armée de l'air de La Rochelle, le commandant Christian Cabanel, vice-président du musée de l'Aéronaval de Rochefort, Sébastien Baudet enseignant de l'Aérocampus et l'inspecteur d'académie Jean-Pierre Méau, s'étaient déplacés pour féliciter les impétrants.

La crise sanitaire due au Covid et les mesures restrictives mises en vigueur depuis mars 2020 ont fortement impacté le déroulement des formations et de la préparation à l'examen du BIA. « Cependant, grâce à l'engagement de tous nos bénévoles, nous avons pu remobiliser les candidats qui sont venus travailler et réviser à l'aéroclub durant les vacances scolaires et même durant le mois de septembre », est fier d'annoncer le président de l'ACME Christian Perre.

« Les efforts de tous ont été récompensés par un taux de



Il y avait foule à l'aérodrome, samedi dernier. P.R.

réussite exceptionnel à l'examen final : 76 reçus sur 90 présents le jour de l'examen, soit 84.44 % de lauréats ! », annonce le président, qui détaille les 17 mentions TB, les 21 mentions B, les 25 mentions AB et les 13 reçus sans mention.

405 brevets en sept ans

C'est fin 2014 que l'ACME s'est engagé dans la promotion du BIA avec davantage de candi-

dates à l'examen d'année en année. « Depuis, nous avons formé 405 BIA et une vingtaine de jeunes pilotes. Un recul qui permet de constater qu'environ 30 % de nos diplômés ont trouvé leur voie grâce au BIA et ont orienté leur cursus scolaire vers des études scientifiques en lien avec des carrières du milieu aéronautique », assure Marie-Christine Roy Contencin. **Philippe Rucelle**

Le BIA, un moyen de décoller



Aujourd'hui, ils font voler les casquettes, demain ce seront peut-être eux-mêmes
Photo CaMu



Élus, instructeurs, bénévoles, anciens élèves, tous réunis pour honorer les nouveaux diplômés
Photo CaMu

VAL-DE-LIVENNE.

À cause des restrictions sanitaires appliquées en septembre, la session 2020 du BIA (brevet d'initiation aéronautique) a dû attendre le 3 juillet, pour l'émblématique cérémonie de remise des diplômes

cette cohorte, ce sont 700 diplômes obtenus en cinq ans. « Cela représente également beaucoup d'heures de bénévolat de la part des mécaniciens, des formateurs, des pilotes, mais également de toute l'équipe qui prépare les salles et la restauration ». Cette formation est pour lui essentielle afin « d'ouvrir des opportunités d'emploi, de donner des valeurs et de transmettre la passion de l'aviation. C'est une école de la rigueur et de la maîtrise de soi pour tous ces jeunes du secteur ».

Un tremplin pour l'avenir

Les diplômés ont été remis par plusieurs élus représentants quelques-unes des 40 communes de Gironde et 10 de Charente-Maritime d'origine des candidats. Véronique Hammerer, députée de la Gironde, se dit « contente que l'aéronautique fasse encore rêver notre jeunesse ». Elle salue le travail de l'aéroclub, mais aussi des « parents qui portent leurs enfants dans leur rêve de voler ».

À l'intérêt de Lydia Héraud, nouvellement réélue conseillère régionale, concernant l'influence de ce diplôme dans l'orientation des jeunes, les formateurs indiquent que certains sont devenus steward, hôtesse de l'air ou même pilote de chasse, tel un diplômé de 2016.

Pour Philippe Labrieux, maire de Val-de-Livenne, « le BIA est aussi la

De nombreuses formations proposées

Outre le BIA, qui ouvre les portes à d'autres formations avec des réductions et des bourses jusqu'à 1600€, différents diplômes de pilotage sont préparés à l'aéroclub de Marcillac. De la formation sur 7 à 8 jours, pour télépilote professionnel de drones (proposée par Jean-Louis Giroud) et un budget de 1000€, à la licence de pilote privé (PPL) qui permet de voler sans limite de distance, de puissance de motorisation, ni de passagers qui revient environ à 6000 €, en passant par l'ABL (premier degré de pilotage avion, qui après 20h de vol avec instructeur et 10h en solo, pour un prix de revient moyen de 2600 €, permet de voler seul, en emportant jusqu'à 3 passagers, dans un rayon de 45 km autour de l'aérodrome d'origine), LAPL (licence de pilote d'avions légers), et pour un budget plus absorbable et une formation plus rapide, la licence ULM qui ouvre les mêmes droits que le PPL, ce sont de nombreuses formations qui sont organisées par les instructeurs bénévoles de l'aéroclub, ancien militaire à la retraite, pilote de mirage ou pilote de ligne en attente de poste.

source de notoriété de l'aérodrome » dont il est heureux d'annoncer que les terrains, suite au vote d'acceptation de vente de la part de Montendre le 17 juin et le vote de l'achat (financé pour moitié par la communauté de communes de l'Estuaire) par la commune de Val-de-Livenne le 30 juin, sont maintenant la pleine propriété de cette dernière.

Garder contact

Pour Marie-Christine Roy Contancin, responsable de l'organisation de la formation au BIA, « l'aéronautique est une grande famille toutes armes confondues, Légion, Terre et Marine ». Elle incarne pleinement son surnom

de «maman poule des BIA» en annonçant : « J'espère que vous ferez quelque chose de formidable avec ce diplôme, certains anciens sont déjà en école de pilotage. Je vais vous suivre, ne pas vous lâcher et créer des réunions pour les anciens. Nous nous retrouverons dès septembre pour les diplômés de 2021 ». Ravie de cette journée « riche en émotions, car 2020 a été une année très difficile », elle invite l'assemblée à se retrouver autour du buffet pour fêter cette réussite.

Cathy Munier

SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Aérodrome de Montendre Marcillac : les lauréats du BIA ont reçu leur diplôme



Samedi 3 juillet, la cérémonie de remise des diplômes du Brevet d'initiation à l'aéronautique (BIA) pour l'année 2020 a enfin pu se dérouler à l'aérodrome de Montendre-Marcillac. Ils sont 76 reçus sur 90 candidats, soit un taux de réussite de 84.44 % ! Ils viennent de Gironde et de Charente-Maritime. L'aéroclub a notamment formé des collégiens de Montendre, Mirambeau et Montguyon. Prochaine session de remise, le 4 septembre pour la cuvée 2021. © D.R.

